

Épargne enfant : Que faire des étrennes de Noël de nos enfants ?

- Placements épargne & Finance -

Date de mise en ligne : samedi 16 décembre 2017



Description :

Les enfants reçoivent de plus en plus fréquemment de l'argent liquide à Noël.

Il est judicieux de troquer sa vieille tirelire contre un livret épargne : bien plus qu'un placement épargne, c'est aussi, un véritable outil éducatif pour faire ses premiers pas dans la gestion de l'argent...

Copyright © Guide épargne et placements - Tous droits réservés

Épargne enfant : il n'est jamais trop tôt pour épargner

Pour chaque Noël et anniversaire, c'est la même histoire, trouver des cadeaux qui plaisent à chaque enfant, est un vrai casse-tête. Sans compter qu'en cas d'erreur, notre présent fini souvent au fond d'un placard. Or en période de crise, il est particulièrement malvenu de jeter l'argent par les fenêtres. Il est bien plus commode et souvent très apprécié de verser des étrennes à nos chères petites têtes blondes.

Oubliez la tirelire qui prend la poussière sur la table de chevet et ouvrez à vos enfants ou petits enfants, un livret d'épargne adapté.

Une solution idéale, pour leur donner de l'argent de poche en évitant qu'ils ne le dépensent immédiatement dans des achats futiles et leur permettent de faire leurs premiers pas dans la gestion de l'argent.

Cette tirelire virtuelle, pourra être alimentée régulièrement et sera revalorisée chaque année en fonction du rendement du placement choisi. Le capital obtenu sera la bienvenue au moment de passer son permis de conduire, rentrer à l'université ou acheter sa première voiture...

Épargne enfant : quel livret choisir ?

Dès la naissance les enfants représentent une part non négligeable de la clientèle bancaire, et sont surtout de futurs clients potentiels et ça les banques l'ont bien compris. Celles ci proposent fréquemment des offres de bienvenue pour l'ouverture de livrets d'épargne avec primes de 15 à 20Euros à la souscription, à la naissance de votre enfant ou en période de fêtes. Plusieurs solutions d'épargne s'offrent à vos enfants, en fonction de leur âge :

- **Le livret a**, dès la naissance : son ouverture à la naissance d'un enfant est presque devenu un réflexe pour bon nombre de Français. défiscalisé, indexé sur l'[inflation](#) et les taux de marché, c'est un placement peu rémunérateur mais sans risque et disponible.
- **livret épargne** vers 6 ou 7 ans : Il n'est jamais assez tôt pour apprendre à gérer son argent. Récompense, perte d'une dent de lait... les enfants apprécient très tôt de recevoir leur propre pièces. C'est le moment de leur apprendre comment le gérer. Ouvrir un livret d'épargne à son enfant, est un bon outil éducatif très simple d'accès grâce à internet et la gestion de compte en ligne.
- **Le livret jeune**, dès 12 ans : 12 ans c'est l'âge de la prise d'indépendance. Avec l'entrée au collège, les pré-ados gagnent en autonomie et sont confrontés à de nouvelles responsabilités. C'est le moment idéal pour souscrire un Livret jeune.

Le livret jeune est défiscalisé et plafonné à 1600Euros. Même, si votre enfant possède déjà un livret A qui n'est pas arrivé à son plafond, l'ouverture d'un livret jeune est très intéressante. En effet, la loi impose aux banques d'offrir un rémunération au moins égale au livret A pour les livrets jeune. Des taux qui sont ensuite établis librement par les banques sont souvent au dessus des livrets d'épargne classiques.

Le livret jeune peut être conservé jusqu'aux 25 ans de son détenteur, ensuite il faudra choisir, si ça n'est pas déjà fait, un mode d'épargne plus adapté aux projets d'un jeune adulte : livret A, livret épargne, [pel](#), [cel](#), [assurance-vie](#)...